

(N° 13.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1879.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre de l'exercice 1880.

*(Voir les N° 87, XIII, session 1878-1879, 7 et 13, session 1879-1880,
de la Chambre des Représentants et 3 du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron BETHUNE, Président, TERCELIN, BISCHOFFSHEIM,
WILLEMS, DEVADDER, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Projet de Budget des Recettes et Dépenses pour Ordre, s'élevant tant au débit qu'au crédit à la somme de 353,694,900 francs, n'a donné lieu à aucune observation au sein de votre Commission; elle a l'honneur de vous en proposer l'adoption à l'unanimité des membres présents.

Le Rapporteur,
DEVADDER.

Pour le Président,
Baron PAUL BETHUNE.